

Françoise Hohmann disparue sans laisser de traces en 1987.

Meurtres décès suspects

Publié par: Walda Colette Dubuisson

Publié le : 19-05-2020



**FRANÇOISE HOHMANN DISPARUE
SANS LAISSER DE TRACES EN 1987.**

Photo d'archives DNA



Jean-Marc Reiser serait le principal suspect dans l'affaire Sophie Le Tan, d'après une source proche de l'enquête.

© Montage photographique tiré de la page

Viadéo du suspect.

19/05/2020 : Les investigations sur la disparition de Françoise Hohmann en 1987 rouvertes. "La procédure 'Sophie Le Tan'", dont le corps a été retrouvé en octobre dans une forêt, "présente de très étranges similitudes avec la procédure Hohmann", ainsi qu'avec des viols pour lesquels Jean-Marc Reiser avait ensuite été condamné en 2003, avait considéré Me Moser.

17/02/2020 : Jean-Marc Reiser, mis en cause dans l'affaire Sophie Le Tan et Françoise Hohmann , a étudié à Bastia : retour sur l'escale ...

15/02/2020 : VIDEO. "Je les ai bien eus", a dit Jean-Marc Reiser après avoir été acquitté en 2001, selon l'avocat de la famille Hohmann...

05/02/2020 :Jean-Marc Reiser visé par la réouverture d'un "cold case".

Trente-trois ans après la disparition de Françoise Hohmann, le parquet de Strasbourg (Bas-Rhin) a décidé de rouvrir l'enquête, car le dossier présente des similitudes avec l'affaire Sophie Le Tan. Jean-Marc Reiser est la dernière personne à avoir vu les deux femmes.(Vidéo)

Le parquet de Strasbourg a annoncé ce lundi avoir demandé la "réouverture" des investigations dans l'affaire Françoise Hohmann, une jeune femme disparue sans laisser de traces en 1987, un dossier dans lequel Jean-Marc Reiser, principal suspect dans le meurtre de Sophie Le Tan, avait été mis en cause.

"Deux juges d'instruction sont (...) saisis contre X du chef de séquestration arbitraire criminelle" de la jeune femme et "d'une seconde information judiciaire" pour "recel de cadavre", a indiqué dans un

communiqué la procureure de la République de Strasbourg, Yolande Renzi, évoquant des "charges nouvelles".

Non-lieu prononcé en 1992

L'affaire remonte au 8 septembre 1987 quand Françoise Hohmann, une représentante de commerce âgée de 23 ans, avait disparu à Strasbourg. Son corps n'a jamais été retrouvé.

Jean-Marc Reiser avait été mis en examen pour homicide en mars 1999, avant d'être acquitté deux ans plus tard faute de preuves.

Une information judiciaire avait été ouverte à ce sujet à la fin de l'année 1987, puis refermée par un non-lieu en mars 1992.

L'avocat de la famille de Mme Hohmann, Me Thierry Moser, avait indiqué en décembre avoir demandé la réouverture de l'information judiciaire pour séquestration et avoir déposé une plainte pour recel de cadavre.

Des "similitudes" entre les deux affaires

"La procédure Sophie Le Tan", dont le corps a été retrouvé en octobre dans une forêt, "présente de très étranges similitudes avec la procédure Hohmann", ainsi qu'avec des viols pour lesquels Jean-Marc Reiser avait ensuite été condamné en 2003, avait considéré Me Moser.

"Dans la perspective d'apporter des réponses (à ces) interrogations", Mme Renzi a indiqué dans son communiqué avoir demandé vendredi la "réouverture sur charges nouvelles de l'information clôturée par un non-lieu en 1992".

Ce nouvel acte judiciaire dans ce dossier vieux de 33 ans n'affecte en rien l'acquittement de M. Reiser en 2001, qui est "définitif", a insisté Mme Renzi.

15/02/2020 : VIDEO. "Je les ai bien eus", a dit Jean-Marc Reiser après avoir été acquitté en 2001, selon l'avocat de la famille Hohmann...

Maître Thierry Moser, défenseur des proches de Françoise Hohmann, disparue en 1987 après avoir sonné à la porte de Jean-Marc Reiser, à Strasbourg, révèle ce qu'il a dit aux policiers après son acquittement pour le meurtre de la jeune femme. Le parquet de la ville a décidé lundi 3 février de rouvrir l'enquête...

Extrait du magazine "13h15 le samedi" du 15 février 2020.

Jean-Marc Reiser, mis en examen pour l'assassinat de l'étudiante strasbourgeoise Sophie Le Tan, disparue en 2018 et dont le corps a été retrouvé démembré en octobre 2019, a aussi été condamné en 2001 dans le Doubs pour viols à quinze ans de réclusion criminelle. Cette condamnation a relancé l'affaire Françoise Hohmann. Pour financer ses études, cette jeune représentante commerciale vendait des aspirateurs en faisant du porte-à-porte. Le 8 septembre 1987, elle finit sa

tournée chez Jean-Marc Reiser, à Strasbourg.

Dernière personne à avoir vu vivante Françoise, l'homme continue de nier toute implication. Il est quand même renvoyé devant la cour d'assises de Strasbourg en 2001. Un procès sans preuves matérielles, sans le corps de la victime et sans aveux. Verdict : Reiser est acquitté. "On est dévastés, on ne sait même pas ce qui nous arrive, on s'est pris un tsunami dans la figure. On ne comprend pas en fait et on rentre chez nous avec cette douleur", explique Isabelle Hohmann, soeur de François au magazine "13h15 le samedi" (replay).

"J'ai ça noir sur blanc dans mon dossier"

"Je vais vous donner un élément que vous ne connaissez pas, dit maître Thierry Moser, défenseur de la famille Hohmann. Lorsqu'il est acquitté par la cour d'assises de Strasbourg en 2001, les policiers de l'escorte le ramènent à la maison d'arrêt pour les formalités de levée d'écrou. Il regarde les policiers et leur dit : 'Je les ai bien eus', en parlant des jurés. Il a peut-être même dit : 'Je les ai bien b, a, i...' Enfin, vous avez compris... J'ai ça noir sur blanc dans mon dossier et la pièce démontrant ce que je dis, je l'ai produite à madame la procureure de la République de Strasbourg."

"Ce comportement est atroce et cela fait vomir, poursuit l'avocat, mais voilà ce que ce monsieur a déclaré dans les minutes qui ont suivi l'acquittement." Jean-Marc Reiser est donc acquitté du meurtre de Françoise Hohmann et ce verdict est définitif. Pour que l'affaire soit relancée, il faut s'appuyer sur d'autres chefs d'accusation : "Il fallait que je trouve une qualification juridique différente du meurtre pour faire réactiver les investigations, précise Me Moser. J'ai pensé au crime de séquestration et au délit de recel de cadavre. Et s'il y a des charges suffisantes, une mise en examen peut s'ensuivre. Croisons les doigts et espérons pour le mieux..." Le parquet de la ville a finalement décidé lundi 3 février 2020 de rouvrir l'enquête sur ces chefs d'accusation en évoquant des "charges nouvelles".

<https://www.francetvinfo.fr/>

17/02/2020 : Jean-Marc Reiser, mis en cause dans l'affaire Sophie Le Tan et Françoise Hohmann , a étudié à Bastia : retour sur l'escale ...

Depuis son implication dans le dossier Le Tan, le parcours criminel de Jean-Marc Reiser défraie la chronique en France. Étudiant à l'Institut régional d'administration de Bastia il y a 30 ans, il s'était fait discret... Ou presque

Il y a encore quelques semaines, un fonctionnaire corse exerçant en région parisienne a été auditionné par un enquêteur de la Direction centrale de la police judiciaire. Quelques camarades de promo y avaient auparavant eu droit, sans qu'aucun d'entre eux n'ait été suspecté de quoi que ce soit. Un seul point commun entre ces fonctionnaires en exercice intéressait la PJ : une étape de leur parcours de formation, plus particulièrement leur appartenance à la promotion 1990-1991 de l'Institut régional d'administration de Bastia.

Les enquêteurs n'ont pas manqué non plus de se rendre Quai des martyrs, dans les locaux de l'établissement qui prépare aux carrières de la Fonction publique, où des personnels administratifs, déjà dans ces murs 30 ans plus tôt, ont également été entendus.

L'objet des auditions : Jean-Marc Reiser, ou comment l'actualité judiciaire la plus glaçante fait un

détour par la Corse via l'Ira de Bastia.

Un postier soucieux de faire évoluer sa carrière

Si le nom de l'individu fait inévitablement penser au dossier Sophie Le Tan, une jeune étudiante tuée près de Strasbourg, il parle aussi à ceux qui fréquentaient l'Ira entre le mois d'avril 1990 et le mois de mars 1991.

Durant cette période, Reiser était l'un des élèves d'une promo qui en comptait 91, l'année du 10^e anniversaire de l'établissement. Le souvenir de l'Alsacien aux cheveux blonds, costaud, la trentaine, resurgit d'autant plus vite dans les mémoires que son nom fait l'actualité, et pas la plus réjouissante.

Personnel de la Poste au centre de tri de Metz, Jean-Marc Reiser était en Corse pour préparer un concours et tenter de faire progresser sa carrière.

"Sur des promotions qui, traditionnellement, ne sont constituées que de 5 à 10 % d'élèves corses, nombreux sont toujours ceux qui sont des fonctionnaires en activité, inscrits à l'Ira pour préparer le concours en interne. C'était son cas", explique Didier Grassi, adjoint à la directrice de la formation initiale aujourd'hui, assistant à la formation à l'époque.

Aujourd'hui à la direction des études et des stages de l'Ira, Christine travaillait à la scolarité en 1990. Une fonction qui la mettait en prise directe avec les élèves. Elle revoit Reiser très distinctement. "Il se déplaçait à moto. Il n'était pas très sympathique, mais pas arrogant non plus. Il ne faisait pas vraiment peur en tout cas malgré son grand gabarit".

Aujourd'hui, les expertises psychiatriques versées au dossier Le Tan dépeignent un individu inquiétant et dangereux, à l'intelligence totalement mise au service de sa déviance, avec le potentiel d'un tueur en série.

À l'Ira de Bastia et dans la mémoire de ses camarades de promo, le souvenir de Jean-Marc Reiser est pour le moins éclairé d'un jour nouveau. À son arrivée en Corse, son parcours criminel n'était pas connu. La version "Mr Hyde" du personnage était-elle alors à venir ? Pas sûr.

Pour mieux comprendre, il suffit de tourner les pages de la rubrique fait divers et de regarder les magazines spécialisés dans les affaires criminelles. Il y est largement question de Reiser. En premier lieu par rapport au dossier Sophie Le Tan. L'étudiante avait disparu le 7 septembre 2018.

Son squelette a été retrouvé le 23 octobre dernier, plus d'un an après sa disparition, dans une forêt alsacienne. La jeune femme était alors en quête d'un logement. Sa réponse à une annonce va permettre aux enquêteurs de remonter la piste de Reiser qui lui avait proposé la location d'un studio.

Au domicile du suspect, des traces de sang de la victime ont été découvertes, ainsi que son ADN sur une scie. Des éléments suffisamment accablants pour conduire le parquet de Strasbourg à ouvrir deux informations judiciaires sur "charges nouvelles" pour "séquestration arbitraire" et "recel de cadavre".

Mis en examen, taiseux et calculateur, Reiser nie les faits, reconnaissant seulement avoir ouvert sa porte à Sophie Le Tan et lui avoir soigné une blessure à la main. Déjà condamné à 15 ans de réclusion pour viols en 2003, l'ancien fonctionnaire aujourd'hui âgé de 59 ans a de grandes chances de replonger. D'autant qu'il pourrait bien être rattrapé par un "cold case".

La main courante déposée par une camarade de promo

Toujours à Strasbourg, la disparition de Françoise Hohmann, 20 ans, remonte à 1987. Elle aussi était une étudiante qui gagnait un peu d'argent en vendant des aspirateurs à domicile. Le 8 septembre, elle achève sa tournée chez... Jean-Marc Reiser, le dernier à l'avoir vu vivante. Jugé en 2001 dans ce dossier, il est acquitté faute de preuves.

Plus de 32 ans après, le corps de la jeune Françoise n'a toujours pas été retrouvé, mais les similitudes constatées entre les deux affaires ont convaincu le parquet que la réouverture du dossier s'imposait. Relancées, les investigations vont-elles démontrer qu'à son arrivée à Bastia, le postier qui rêvait à un meilleur avenir professionnel avait déjà une carrière de tueur derrière lui ? Et qu'il aurait pu tout aussi bien sévir dans l'île ?

D'un printemps à l'autre, au cours de cette année à l'Ira, un épisode a pourtant mis en scène un individu "borderline". L'évolution de ses rapports avec une camarade de promo, qui aurait été sa petite amie, aurait bien pu s'achever dans le drame. La jeune fille, également venue en Corse pour ses études, avait fini par s'éloigner de lui, avant de se plaindre d'un harcèlement qu'il exerçait à son égard. "Alertés, les parents de la jeune élève étaient carrément venus s'installer en Corse eux aussi, jusqu'à la fin de sa préparation, sans doute pour la protéger", se souvient Christine.

Se sentant harcelée, la jeune femme avait déposé une main courante, au cas où... Mais Reiser aurait fait profil bas pour tout autre chose. "Elle fréquentait une salle de sport, en ville, et il l'y aurait suivie, poursuit Christine. Sur place, deux hommes seraient intervenus pour lui faire peur, lui dire que s'il continuait à l'embêter, il aurait des problèmes".

Ancien gardien de but de l'équipe de l'Ira

Dès lors, Reiser aurait laissé tranquille celle qui ne voulait plus de lui. Le témoignage de Paul Vitani tend à recouper l'anecdote. L'actuel délégué départemental aux droits de la femme et à l'égalité en Seine-et-Marne était lui aussi de la promo du 10e anniversaire.

Riche d'une centaine d'éléments, celle-ci était répartie en plusieurs groupes de travail. Paul Vitani était dans celui de Jean-Marc Reiser. "Il m'avait dit un jour qu'en Corse, avec les femmes, c'était plutôt risqué. Je me souviens aussi qu'il était plutôt brut de décoffrage avec les filles, adepte des blagues salaces. Ce qui ne faisait pas pour autant de lui un tueur. Il n'était pas forcément l'individu le plus attachant, mais dans la promo, il avait une vie sociale. Il avait même été le gardien de but de l'équipe de l'Ira qui disputait des rencontres amicales contre celles qui représentaient d'autres administrations".

Passionné de football, Didier Grassi s'en souvient, comme du dossier pédagogique de Reiser que les enquêteurs ont examiné, lequel était plutôt correct. "Il avait obtenu des notes plutôt convenables, et les retours que nous avons eus de ses deux stages n'avaient rien révélé de négatif".

Ses rapports avec la jeune femme qui se disait harcelée n'avaient finalement pas fait de vagues. De retour sur le Continent, elle intégrera le rectorat de Lille. Reiser, lui, quittera La Poste pour rejoindre également l'Éducation nationale. Il sera affecté à l'Inspection académique de Charleville-Mézières, pour une nouvelle activité professionnelle qu'il partagea, visiblement, dans une terrifiante logique schizophrénique, avec l'équipée sauvage du prédateur psychopathe.

Avant d'être condamné pour viols en 2003, ce fils de forestier avait été contrôlé sur la route. "Sa voiture contenait le kit du parfait criminel", avait notamment déclaré un expert criminologue.

En Corse, il y a 30 ans, le Reiser "Mr Hyde" sommeillait sans doute. La PJ n'y a fermé que des portes, comme les parenthèses du passé. Et poursuivi une enquête de personnalité sans doute de nature à éclairer le présent.

<https://www.corsematin.com/>